



Les avantages de la conduite accompagnée AAC

*** Suppression de la période la plus dangereuse sur la route :**

En étant à leurs côtés pendant les 3000 premiers kilomètres qui sont les plus accidentogènes, on diminue considérablement les risques et on ne les retrouve pas dans les statistiques d'accidents des jeunes de 18 à 24 ans.

*** Baisse importante de la cotisation d'assurance jeune conducteur :**

Etant moins concernés que les autres jeunes dans les accidents, les assurances leur proposent des tarifs préférentiels.

*** Réussite à l'examen pratique quasi systématique :**

Il suffit de quelques heures de préparation avant l'examen pour qu'ils soient totalement aptes à obtenir leur permis sans difficulté.

*** Formation plus efficace grâce au "continuum pédagogique" :**

Le continuum pédagogique est une formation étalée dans le temps. Elle permet une acquisition des connaissances et des savoir-faire sur le long terme et apporte une capacité de maîtrise quasi impossible à égaler en formation B classique.

L'assimilation donne accès à la maîtrise, mais il faut laisser du temps au temps pour que les savoirs s'installent en soi.

A l'inverse, je déconseille donc toute formation accélérée qui n'offre aucun temps à l'assimilation et à la maîtrise, envoie les jeunes sur la route sans réelles capacités à assumer leur conduite seuls et ne leur offre pas les moyens d'anticiper leur environnement qui est, je le rappelle, non virtuel, mais réel et dangereux.

Le taux de réussite dans ce type de formation accélérée est très faible et les élèves qui en sortent deviennent une population à risques pour eux et pour les autres sur la route.